

ce que le bill fait perdre au trésor canadien. Si j'étais joueur, je parierais que cette échappatoire sera colmatée pas plus tard que jeudi soir.

Ne faut-il pas seulement déplorer que cette société d'État profite de cette échappatoire pour nous soutirer 1,400 millions en dettes mais nous fasse perdre 84 millions de dollars par année en recettes fiscales? Voilà une preuve de gouvernement «responsable».

Le fardeau de la dette que nous devons subir à cause de l'incurie gouvernementale de ces dernières années est absolument écrasant. Quatorze pour cent des dépenses du gouvernement cette année serviront à payer l'intérêt de la dette.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) dit que nous nous inquiétons des dépenses, parce que selon lui nous voulons réduire les programmes d'aide sociale. En fait, il nous a demandé à quels programmes sociaux nous ferions des coupes. Les prestations de sécurité de la vieillesse totalisent 5,375 millions de dollars. L'intérêt de la dette est de 6,500 millions. L'an prochain, par suite de l'autorité d'emprunt consentie par le bill à l'étude, il dépassera le milliard de dollars. Je suis convaincu que le député de Winnipeg-Nord-Centre sera d'accord: il serait très sensé de mettre fin à ce genre de folles dépenses, de prendre ce milliard d'intérêt supplémentaire et de le remettre aux vieillards canadiens qui le méritent et qui en ont besoin. Voilà le genre de politique que nous voudrions faire appliquer.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est de cela que le capitalisme vit.

M. Andre: Au lieu de dépenser 1,400 millions de dollars pour acheter Pacific Petroleum ce qui ne produira ni un seul emploi ni un seul baril de pétrole de plus, utilisons donc l'intérêt sur ces emprunts pour aider les vieillards, les pensionnés et les anciens combattants dont le député de Winnipeg-Nord-Centre se soucie sincèrement. Ce serait beaucoup plus raisonnable que d'acheter une compagnie pétrolière dans une sorte de grandiose entreprise, de création d'empire.

M. Nystrom: Ridicule!

M. Andre: Le député de Yorkton-Melville dit que c'est ridicule. Il ne veut pas aider les vieillards de notre pays. Il préfère prendre possession des compagnies pétrolières.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Votre critique financier n'a pas répondu à notre question.

M. Andre: La dette de notre pays est absolument inconcevable. Aucun plan, aucune déclaration, aucun indice ne nous dit comment on va la payer. Cette somme de 6,500 millions de dollars ne rembourse rien. Ce n'est que de l'intérêt. C'est l'équivalent de la moitié de l'impôt sur le revenu récolté au pays. En d'autres termes, la moitié de l'impôt sur le revenu qui est retenu sur notre chèque de paye sert à payer les intérêts de notre dette nationale. Ce chiffre est tout simplement incroyable. Le gouvernement ne nous a donné aucun indice quant à la façon dont il prévoit rembourser cette dette.

M. Stanfield: Il fera appel à John Turner.

M. Andre: Fantastique! Avant John Turner, nos budgets étaient plus ou moins équilibrés. C'est Turner qui nous a lancés dans ce programme expansionniste. Il a été le plus triste ministre des Finances que nous ayons jamais eu. La plupart de ses successeurs ont suivi son mauvais exemple.

Pouvoir d'emprunt—Loi

Presque tout le monde explique notre endettement par la chute vertigineuse du dollar américain, le déficit budgétaire américain, l'inflation américaine et le déséquilibre de la balance commerciale des États-Unis. Le Canada a obtenu des résultats encore plus médiocres dans tous ces domaines, donc la situation y est encore plus précaire. Cette année, notre déficit par habitant est quatre fois plus élevé qu'aux États-Unis, ce qui est absolument inadmissible. L'inflation est plus forte et notre balance commerciale est encore moins équilibrée qu'aux États-Unis. Pourtant, le gouvernement ne prend aucune mesure pour essayer de remédier à la situation.

Monsieur l'Orateur, je crois que l'on peut chercher dans le monde entier, et que c'est à New York que l'on trouve la ressemblance la plus frappante avec l'économie canadienne. Nous vivons d'emprunts. Nous empruntons pour payer nos frais d'exploitation. C'est comme si nous allions emprunter de l'argent chez Household Finance pour acheter des produits alimentaires, sans savoir comment nous allons rembourser cet emprunt. On continue à emprunter pour acheter des virtuelles, les intérêts s'accumulent et on se retrouve finalement dans le pétrin. On doit emprunter de l'argent pour payer les intérêts; on est pris dans un cercle vicieux.

Un individu ne peut agir ainsi que pendant trois ou quatre ans avant de se faire prendre. Mais un pays peut agir ainsi longtemps avant qu'on ne découvre le pot aux roses. Malheureusement, le gouvernement s'est rendu compte qu'il pouvait continuer d'agir ainsi après les prochaines élections. Lorsque le pays devra payer les erreurs du gouvernement, les électeurs auront oublié qui est vraiment responsable. Par conséquent, le gouvernement n'aura pas à payer les pots cassés lors des élections. C'est un manque total de conscience.

On pourrait dire que notre dette est présentement colossale et que le déficit déclaré est d'au moins 11.8 p. 100, mais on serait encore très loin du compte. Les dépenses du gouvernement sont très souvent dissimulées. Elles ne sont pas déclarées, elles sont escamotées. On entend depuis des années le président du Conseil du Trésor (M. Andras) déclarer que les dépenses ont été ramenées en-deçà du taux de croissance du PNB: 9 p. 100 cette année, 9.8 p. 100 l'an dernier, 8.2 p. 100 l'année précédente.

Lorsque je regarde les chiffres publiés par Statistique Canada et le Bureau canadien d'études fiscales, je vois que le pourcentage du produit national brut que les Canadiens consomment a augmenté. Je me demande comment cela est possible puisque le gouvernement dépense moins que l'équivalent de la croissance du produit national brut. Cependant, la part qui va aux particuliers s'est accrue.

M. Lang: C'est la part des provinces.

M. Andre: Le ministre dit que c'est la part des provinces. La part du gouvernement fédéral s'accroît plus rapidement que celle des provinces ou des municipalités. C'est grâce au Bureau canadien d'études fiscales que j'ai compris la différence entre les comptes nationaux et les comptes publics. Les comptes publics représentent la somme des chiffres que nous communiquons au gouvernement. Les comptes nationaux englobent tous les aspects de la comptabilité du gouvernement, y compris des sociétés de la Couronne.

En examinant les comptes nationaux, soit la comptabilité de l'ensemble des activités du gouvernement et des sociétés de la Couronne, on s'aperçoit que les dépenses gouvernementales